

## Conseil d'établissement du 10 mai 2018

- **Administration:** M. Mensdorff-Pouilly, M. Hervouët, M. Cheylan, M. Giroud
- **Représentant des personnels :** Mme Mazi, Mme Staszewska-Kemajou, M. Chauveau, M. Sans
- **Représentants des parents d'élèves:** Mme Jannet, Mme von Mauberg et Mme Referowska-Nail
- **Représentante des élèves:** Mlle Bernard
- **Représentante de l'APE:** Mme Szumowska-Jaskowska (Présidente du CA)
- **Le Consul de France:** M. Lisbonis
- **Les Conseillers Consulaires:** Mme Seux

Nbre de présents: 12/14 (quorum: 7/14)

### Ordre du jour :

- 1/ Désignation du secrétariat de séance
- 2/ Approbation du CR du CE du 30/01/2018
- 3/ Compte rendu du Conseil d'école du 28/03/2018
- 4/ Organisation de la fin d'année scolaire
- 5/ Préparation de la rentrée 2018-2019
- 6/ Le Projet d'établissement
- 7/ Carte des emplois: poste de DAF
- 8/ Questions diverses

### 1/ Approbation du compte-rendu du CE du 30 janvier 2018

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

### 2/ Compte-rendu du conseil d'école du 28 mars 2018

Le personnel de direction tient à **féliciter les membres de l'équipe** enseignante pour les projets réalisés lors de cette dernière période :

- APP filles/garçons dont le résultat est la réalisation d'un musée des travaux de toutes les classes
- 2 films primés au festival AEFÉ Cinécourts en herbe
- La nuit du théâtre
- Tournoi de rugby
- et beaucoup d'autres projets

## **Bilan Journée porte ouverte du samedi 3 février 2018**

Les familles visitant l'école sont déjà intéressées et finalisent l'inscription à plus de 80%.

La **classe de CP** est la plus demandée.

Les **élèves non francophones** vont maintenant être plus nombreux.

## **La commission cantine à l'école primaire**

Une enquête s'est déroulée sur 2 semaines et a débouché sur des constats:

- **La surveillance du temps de cantine** par du personnel non francophone pose problème.
- **L'organisation de la salle des paniers-repas** : vote de la suppression du micro-ondes.

## **Visite de l'inspecteur de l'Éducation nationale M. Houyel**

Du 28 au 30 mai

## **La fête de l'école**

Le 23 juin.

Le thème de cet événement sera le refus des discriminations filles/garçons.

## **La carte scolaire**

Les parents indiquant ne pas trop comprendre les différents statuts des personnels de l'établissement, un rappel est effectué.

## **L'avancement du projet immobilier**

La question du manque d'information a été relevée par les parents d'élèves.

## **3/ Organisation de la fin d'année**

Fin des cours le **29 juin**.

### **Dates importantes pour le secondaire**

- Bac terminal : du 5 au 12 juin épreuves écrites  
et du 12 au 18 juin épreuves orales
- Classe de 1ère: du 7 au 8 juin épreuve écrite  
du 18 au 20 épreuve orale
- DNB classe de 3e: du 18 au 19 juin
- Conseils de classe pour les classes de terminale pour le 28 juin  
du 18 au 22 juin de la 6e à la 4e  
le 4 juin pour les premières  
le 12 juin pour les 3e  
le 14 juin pour les secondes

Du 25 au 28 juin, des ateliers seront mis en place par les enseignants pour accueillir

les élèves du collège après les conseils de classe de 8h à 13h.

Demande des parents de rendre visible le parcours universitaire des élèves quittant le LFV.

Grâce à la plate-forme AEFÉ **almf.fr** le réseau des anciens élèves des lycées français du monde, cela pourra être plus précis.

Demande de M. le Proviseur d'inscrire, sur la fiche d'inscription pédagogique des classes de seconde qu'une seule option facultative. Les élèves ne pourraient plus en choisir 2. Accord de l'assemblée après échanges (Pour 8, Contre 3, Abstention 1). Cette contrainte pourra être revue lors du nouveau projet d'établissement.

## 6/ Le projet d'établissement

Pour rédiger le projet, plusieurs étapes:

- La première : un diagnostic partagé par les différents membres de la communauté éducative et validé en CE (d'ici la fin du premier trimestre 2018-2019)
- Pour, dans un second temps, réfléchir aux réponses à y apporter, définir les axes et les objectifs.

## 7/ Fermeture par L'AEFE du poste de DAF

Fermeture par l'AEFE du poste de DAF pour la rentrée 2018 (gelé au 1er septembre et fermé en 2019).

Lecture d'une déclaration commune des représentants du personnel concernant leur refus de la fermeture d'un poste d'agent expatrié DAF (en annexe à ce compte-rendu).

Discussion autour des motivations de cette fermeture inattendue pour la rentrée 2018.

Est évoqué **le doublon** que représentent, pour l'Agence, un DAF expatrié et un secrétaire général (qui en France a également une responsabilité financière).

Il est rappelé que **le poste d'expatrié ne coûte rien** à l'école et que si le lycée doit engager un nouveau comptable nécessairement très expérimenté pour assurer la continuité des gros projets en cours, le salaire sera forcément très important (on parle d'environ 15000 zł minimum pour un comptable débutant...). Cela est en contradiction avec les restrictions de budget évoquées à plusieurs reprises par le CA pour l'augmentation des salaires du personnel local par exemple.

L'ambassade, représentée par **M. GIROUD**, s'interroge sur ce poste de secrétaire général: ses fonctions et attributions.

**Les personnels enseignants s'inquiètent de cette gestion du personnel** où les amitiés prendraient le pas sur le professionnalisme et les intérêts de l'école. Cela ne ressemble pas à une gestion d'un établissement de service public à l'étranger.

La question est posée par les représentants du personnel de savoir si le CA souhaite un déconventionnement de l'établissement. La réponse de la présidente est négative.

**L'Agence** étant en pleine campagne de fermeture de postes d'expatriés pour redéploiement, elle a saisi l'occasion de fermer un poste là où on lui a rapporté régulièrement que le travail avec le personnel DAF était difficile...

**Passage au vote :** (suite à la demande des personnels, il est procédé à un scrutin à bulletins secrets)

3 pour la fermeture

2 abstentions

6 contre la fermeture

## 8/ Questions diverses

Aucune question diverse n'a été déposée.

**La séance est levée à 18h30.**

**La secrétaire de séance**

**Mme MAZI**

(Représentante des personnels)



**Le Président du CE**

**M. MENS DORFF-POUILLY**

(Proviseur du LFV)



## **Déclaration des élus enseignants au Conseil d'Établissement**

*Varsovie, le jeudi 10 mai 2018*

Nous avons appris ce lundi que le poste d'expatrié de directeur administratif et financier (DAF) allait être supprimé à la rentrée 2018 au Lycée français de Varsovie. Cette annonce tardive est regrettable, aussi bien pour le fonctionnement du lycée que pour la personne qui occupe actuellement le poste.

Rappelons que, dans la perspective d'un effort financier conséquent pour le projet immobilier, ce poste expatrié d'encadrement ne coûte à l'heure actuelle rien à l'association de gestion des parents.

Si cette suppression était actée, nous attirons l'attention sur le fait que le remplacement de ce poste par un contrat local risque de poser d'importants problèmes de gouvernance. En effet, un DAF recruté localement sera sous l'autorité du chef d'établissement, mais son employeur direct sera l'Association de gestion des parents d'élèves. Une mise au point, sous la supervision de l'AEFE, sera indispensable pour savoir auprès de qui ce futur salarié prendra ses ordres. De même, la Commission Consultative des personnels recrutés locaux devra être pleinement associée pour l'élaboration de la fiche de poste et le recrutement.

Par ailleurs, la perspective de ne plus avoir Patrick Hervouet au sein de notre établissement à la rentrée prochaine nous inquiète et nous peine.

D'une part, le lycée de Varsovie est engagé depuis 3 ans dans un projet de site unique. Le DAF actuel connaît les implications légales et financières du dossier et a toute légitimité pour interagir directement avec l'AEFE et les services de l'Etat français en général dont le soutien jouera un rôle majeur.

D'autre part, nous avons apprécié sa prise en compte bienveillante des demandes des personnels concernant l'équipement matériel parfois depuis longtemps délaissé. Il est apprécié au sein de son service. Il a pris soin de rencontrer régulièrement les personnels ouvriers et de service afin d'améliorer leurs conditions de travail. De notre point de vue, c'est la perte d'un homme de qualité qui s'annonce.

Pour toutes ces raisons, nous voterons et nous appelons à voter contre la suppression à la rentrée 2018 du poste d'expatrié profilé DAF au LFV. Nous prions instamment l'AEFE de revoir sa position.